

## EDITORIAL

### Dans ce numéro :

Editorial	1
Faits saillants	2
Vie du Secrétariat Permanent	2
Actualité des projets	3
Evènements	4
Agenda	5
Faites connaissance...	5

### L'Intégration sous régionale pour la durabilité de nos ressources halieutiques



La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRSP) a fêté son 25<sup>ème</sup> anniversaire, le 29 Mars 2010, sous le thème de la « Lutte contre les pêches illicites : la coopération sous régionale pour une synergie des actions ».

En créant le 29 Mars 1985, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRSP), les Etats membres (Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone) marquent leur reconnaissance de la contribution importante des produits halieutiques à la croissance économique, par des gains en devise, des recettes budgétaires, l'emploi et la sécurité alimentaire. De ce fait, les gouvernements partagent de plus en plus le souci commun d'assurer la durabilité des ressources et un meilleur rendement de leur utilisation sur le long terme. La CSRSP souscrit à cette préoccupation en choisissant de traiter de la problématique des pêches illicites pour célébrer son 25ème anniversaire.

Les pêches illicites, non déclarées et non réglementées (INN) sont estimées à plus de 50% de la valeur des prises pour certains pays de l'Afrique Occidentale subsaharienne, soit près de 100 millions de dollars en perte de revenus pour les Etats côtiers de l'Afrique Occidentale. A titre d'exemple, des estimations récentes indiquent que dans certains pays tels que la République de Guinée, la quantité de poisson illicitement capturée est de loin plus élevée que les captures dites licites. En Guinée Bissau les pêches illicites raflent à peu près 40% des captures, tandis qu'en Sierra Leone, le taux est à près de 35%. Outre le préjudice sur l'économie des pays, les dégâts causés par les pêches illicites sur l'environnement marin et les ressources halieutiques, mettent des années à se résorber.

Les pêches illicites ne sont pas seulement imputables aux navires de pêche industrielle. La pêche artisanale a aussi une assez importante part de responsabilité dans le pillage des ressources et la compromission de la régénéscence des espèces. Le nombre des flottilles artisanales a augmenté de façon incontrôlée au cours des 30 dernières années avec, dans la plupart des cas un accès libre aux ressources. L'impact sur la dégradation des stocks et les pertes pour nos économies nationales, sont dès lors indéniables.

La CSRSP met en œuvre trois projets qui visent à renforcer les capacités de suivi, contrôle et surveillance des Zones Economiques Exclusives des Etats membres. Elle a également développé des instruments juridiques techniques adoptés depuis 1993 et actuellement en vigueur. Il s'agit notamment de la Convention relative à la détermination des conditions d'Accès et d'exploitation des ressources halieutiques au large des côtes des Etats membres; la Convention sur la coopération sous-régionale dans l'exercice du Droit de Poursuite Maritime et de Surveillance des Pêches entre les Etats membres.

Ces initiatives à elles seules ne sauraient suffire pour faire face et lutter efficacement contre les pêches illicites. Certes les Etats membres de la CSRSP sont convaincus de la nécessité de conjuguer leurs efforts pour relever le défi de mettre un terme au pillage des ressources halieutiques et développer des alternatives viables, mais il faudrait aller au-delà de la simple conviction. Face au phénomène il n'existe pas de solution nationale viable. Seule une réponse à l'échelle régionale serait appropriée et pertinente d'autant plus que le phénomène affecte de plus en plus des stocks migrateurs et partagés. Les réalités économiques actuelles et l'évolution du secteur des pêches exhortent à une vision plus stratégique. En 25 ans la CSRSP a beaucoup capitalisé en expertise et est assez outillée pour, à l'instar d'organisations sœurs dans d'autres régions du monde, relever le défi de l'intégration. Il appartient désormais aux Etats membres de réaffirmer leur volonté politique et leur engagement avec le soutien des partenaires au développement., seul gage de la durabilité des ressources halieutiques au profit de nos économies et des populations.

**Rédaction:  
Equipe de la CSRSP**

**Responsable de la  
publication:  
Amadou MBODJ**

Secrétariat Permanent de la  
CSRSP,  
Villa 4430, Karack, Rue KA-38  
(Rue Mère), Dakar, Sénégal  
BP 25485, Dakar-Fann,  
Sénégal  
Tél. : +221 33 864 04 75  
Fax : +221 33 864 04 77  
Courriel : [spcsrp@gmail.com](mailto:spcsrp@gmail.com)  
Web : [www.csrpsp.org](http://www.csrpsp.org)

Kane Ciré Amadou  
Secrétaire Permanent de la  
CSRSP

## FAITS SAILLANTS

### Les Etats membres ont célébré les 25 ans de la CSRP



En **Gambie**, c'est sous la présidence du Ministre des Pêches et des Ressources Hydrauliques qu'une cérémonie a regroupé les acteurs des pêches. L'Honorable Lamin Kaba Bajo, a appelé pour davantage de coopération sous régionale afin de faire face aux pêches illicites qui menacent la durabilité de la ressource dans nos mers. Cela d'autant plus qu'il a été assez démontré que les ressources halieutiques sont un bien commun régional.

La **République de Guinée** n'a pas été en reste, même si la célébration a été décalée de quelques jours pour des raisons de calendrier chargé du Ministre des Pêches, le Colonel Mamadou Korka DIALLO. C'est autour d'une grande fête au Ministère des Pêches et de l'aquaculture que les autorités guinéennes ont convié plus de 200 personnes pour discuter de la problématique des pêches illicites et du rôle majeur joué par la CSRP. (photo 1)



En **Mauritanie**, les festivités du 25ème anniversaire de la CSRP, ont été plus ou moins éclipsées par des passations de services à l'issue des changements d'équipes de direction dans certaines administrations du département des pêches. Néanmoins l'information a été véhiculée avec le déploiement de banderoles au niveau de certains endroits bien fréquentés. (photo 2)

Au **Sénégal**, pays siège, tout comme dans les autres Etats membres, le 25ème anniversaire de la CSRP a été célébré. C'est autour d'une table ronde que des panélistes ont abordé la question des pêches illicites sous les angles juridique, économique et environnemental. Le Secrétaire Permanent de la CSRP a exposé sur le rôle de la Commission en matière de coordination dans le cadre de la lutte contre les pêches INN. Largement relayé par la presse nationale et internationale, l'évènement a donné aux différents acteurs des pêches présents, d'évoquer avec insistance la nécessité de renforcer le mandat de la CSRP afin de la doter de prérogatives lui permettant de pleinement jouer son rôle dans ce nouveau contexte de loin différent de celui qui prévalait il y a 25 ans. (photo 3)



En **Sierra Leone** un programme radiophonique a été organisé sur le thème des pêches illicites. Les discussions relayées à travers les ondes de la radio des Nations Unies à Freetown, ont également insisté sur le rôle de la CSRP et son importance pour la Sierra Leone. Le communiqué de presse a été diffusé dans un quotidien national à grand tirage. (photo 4)



---

## VIE DU SECRETARIAT PERMANENT

### Nous ont rejoints...

- Le Secrétariat Permanent de s'est enrichi d'un Chef de Service de la Communication et des Relations Publiques en la personne de Monsieur Amadou Mbodj qui a rejoint l'équipe le 1er mars 2010.

### Nous ont visité...

Le **Conseil d'Administration de l'Association pour le Développement de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest (ADEPA)** a rencontré le 8 mars, dans les locaux de la CSRP, le Coordinateur du projet AMP et le Chef du Département Recherche et Système d'Information (DRSI) afin de faire le point sur les différentes interventions en cours en matière d'appui aux organisations professionnelles de pêche artisanale dans la sous région.

Une **délégation de la commission Coopération et Affaires Internationales du Conseil Economique et Social du Sénégal** a dans le cadre de la première session ordinaire du dit Conseil, visité la CSRP le Vendredi 19 Mars 2010 pour recueillir les avis techniques sur le thème « les accords internationaux de pêche ».

Son Excellence le Colonel Mamadou Korka DIALLO, Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture de la République de Guinée a rendu une visite de courtoisie au Secrétaire Permanent de la CSRP. A l'issue de cette visite, Monsieur a réaffirmé la volonté de son pays à davantage s'engager pour une coopération sous régionale en matière de pêche forte et a appelé les Etats membres à inlassablement soutenir la CSRP en s'acquittant régulièrement des cotisations.

## ACTUALITE DES PROJETS

### Projet Aires Marines Protégées (AMP)

**Le 23 février** à Dakar, s'est tenue la seconde réunion du Comité de Pilotage pour l'adoption du Programme d'Exécution Technique et Financière pour l'année 2010.

**Le 23 mars**, la CSRP a obtenu l'avis de non objection de l'AFD sur le contrat d'objectif entre la CSRP et l'UICN pour le cofinancement du projet PARTAGE

**Le 1<sup>er</sup> avril**, le coordinateur du projet a reçu M. J.-Y. Weigel, chercheur à l'IRD, responsable du groupe thématique « Gouvernance » du projet AMPHORE

**Le 2 avril**, le coordinateur du projet a reçu M. S. Sadio, de la Direction des Aires Communautaires du Ministère de l'Economie Maritime du Sénégal, pour un échange d'information sur les systèmes de gestion des AMP au Sénégal et dans la sous région

**Du 6 au 7 avril**, le Coordinateur du projet a eu une séance de travail avec P. Chavance, chargé de programme du Programme Marin et Côtier pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest (MACO) de l'UICN, et L. Tito de Morais, Directeur de recherche à l'IRD, sur le plan d'action à développer dans le cadre du suivi scientifique de l'AMP d'Urok, en Guinée Bissau.

**Le 9 avril**, le Coordinateur du projet a reçu les consultants du bureau d'étude *Environment and Development Group* (UK), dans le cadre de l'étude sur la durabilité financière des AMP commanditée par le RAMPAO.

Pour le **mois de mai**, Monsieur Philippe TOUS, Coordinateur du projet prévoit de se rendre au Cap Vert pour développer un plan d'action en appui au projet d'implantation d'un réseau de DCP.

### Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO)

Monsieur Demba Yeum Kane; Coordonnateur du PRAO a effectué :

**du 7 au 9 mars 2010, une mission au Cap Vert** pour prendre part au recrutement du Coordonnateur du PRAO-Cap Vert

**du 19 au 26 mars, en Sierra Leone, une mission conjointe Banque Mondiale/ CSRP** pour faire le point sur les conditions de mise en œuvre et identifier les premières activités dans le cadre du PRAO-Sierra Léone. La mission a été conduite par Mr John Viridin chargé du PRAO à la Banque mondiale, avec la participation de Mr Stephen Akester, consultant.

**du 12 au 16 avril 2010, une mission d'appui à la mise en œuvre du Prao-Sénégal** : A cette occasion Mr John Viridin, accompagné de Messieurs Baye Diagne, Coordonnateur de la Cellule Opérationnelles de Mise en œuvre de la Composante Pêche à la Direction des Pêches Maritimes et de Mr Cédric Boisrobert de la Banque Mondiale, a rencontré le Secrétaire Permanent de la CSRP.

**du 19 au 24 avril 2010 au Cap Vert, une mission conjointe Banque Mondiale/CSRP** pour faire le point sur les conditions de mise en œuvre et identifier les premières activités dans le cadre du PRAO-Cap Vert. La mission a été conduite par Mr John Viridin chargé du PRAO à la Banque mondiale en compagnie de Mr Joaquim Tenreiro consultant.



### Plan d'Action Sous Régional pour la Conservation des Espèces Requins (PSRA-Requins)

Du 12 au 18 Avril 2010 le projet PSRA-Requins a organisé une mission de coordination et d'appui méthodologique au Plan d'Action National de conservation des Requins de la Guinée. Cette mission visait à faire le bilan de l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAN-Requins de ce pays. Il a aussi été question de sensibiliser les responsables et partenaires pour la prise de mesures conséquentes pour la conservation des requins et pour

l'actualisation du contenu du PAN-Requins, d'appuyer le point focal du PAN-Requins pour des perspectives de reconversion des acteurs de la filière Requins. La mission a également permis d'apporter un appui méthodologique aux actions de collecte d'indicateurs et d'encadrement d'étudiants en stage sur les Requins, de visiter les principaux sites de débarquements de Requins afin d'apprécier l'état de leur exploitation et enfin de faire des propositions pour améliorer le degré de mise en place des activités prévues dans le PAN-Requins.

### Projet « Petits pélagiques »

Le projet a repris ses activités dans le cadre d'une extension d'une durée de dix huit mois (juillet 2009 – décembre 2010). Au cours du premier trimestre 2010, le projet a réalisé des rencontres au niveau de chaque pays suivants : Mauritanie, Sénégal et Gambie pour présenter les résultats du projet, informer des activités prévues et préparer la mise en place d'une commission nationale ad hoc chargée d'étudier les questions relatives à la gestion et conservation des petits pélagiques, proposer les mesures de gestion appropriée et coordonner et collaborer avec les pays concernés (Gambie, Maroc, Mauritanie et Sénégal). Le coordinateur du projet s'est rendu en Mauritanie et a organisé trois rencontres au Sénégal et en Gambie avec les représentants de la profession, de l'administration et de la recherche dans le but d'instaurer ladite commission. La démarche consiste à impliquer les structures de concertation au niveau local prévues par le code des pêches afin d'assurer un ancrage institutionnel de ces commissions et garantir une plus grande visibilité auprès des décideurs quant aux enjeux d'une exploitation durable les petits pélagiques. Le but est d'aboutir à un mode de gouvernance régional.

### Projet Renforcement des Capacités Régionale en Gestion des Pêches en Afrique de l'Ouest (RECARGAO)

A début du mois de mars, Renaud Bailleux, coordonateur du projet, a co-organisé et co-géré une formation pour le groupe de travail en gouvernance partagée de la sous-région à la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal. La formation visait le renforcement des compétences en analyse des structures de gouvernance d'aires marines protégées.

Monsieur Bailleux a également travaillé à mettre au point une méthodologie d'analyse de l'influence des écosystèmes marins sur la réduction de la pauvreté et a mené des activités de terrain à Yoff et Kayar. Ces analyses serviront à l'inclusion du secteur de la pêche dans les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté dans une optique de développement durable.

## EVENEMENTS

### Appui à la mise en œuvre du plan d'action international sur les pêches illicites, non déclarées et non réglementées

Les 25 et 26 Novembre 2009, s'est tenu à Nouakchott-République Islamique de Mauritanie (RIM), l'Atelier de démarrage du Projet TCP/RAF 3212 : Appui à la mise en œuvre du plan d'action international sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Dans le cadre de la réalisation des activités inscrites au chronogramme, une tournée sous-régionale est en cours d'exécution. A travers cette activité, la CSRP et la FAO visent à apporter un appui aux Etats membres dans la recherche des solutions pour l'intégration des systèmes de suivi des navires (VMS) dans l'ensemble du suivi, Contrôle et Surveillance (MCS), fournir un soutien technique aux Etats membres dans leurs efforts de préparation d'un plan d'action sur la coopération sous-régionale en matière de VMS.

La première partie de cette mission (du 24 janvier au 18 février 2010) a concerné successivement la Guinée, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone et la Gambie, sous la conduite de Mrs **Robert GALLAGHER** et **Ibrahima Salif SYLLA**, respectivement Consultant de la FAO, Spécialiste des questions de surveillance satellitaire et Chef Programmes Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) à la CSRP.

Outre le VMS, d'importantes questions liées, notamment : au registre, infractions, infrastructures – équipements, personnel, bases de données, aspects juridiques et administratifs ont été, entre autres, débattues durant la mission. En termes de recommandations, les Etats membres ont sollicité l'organisation d'opérations conjointes de surveillance en vue de stopper l'avancée inquiétante des activités de pêches INN dans la région. La seconde partie de cette tournée prévue du 17 avril au 7 mai 2010, couvrira la République Islamique de Mauritanie, le Cap Vert et le Sénégal. L'activité sera clôturée par un atelier sous-régional prévu du 12 au 13 mai 2010, à Conakry, en République de Guinée.

### Révision de la Convention relative à la détermination des Conditions d'Accès et d'Exploitation des Ressources Halieutiques

Un atelier national sur le processus de révision de la Convention relative à la détermination des conditions d'accès et d'exploitation des ressources halieutiques au large des côtes des Etats membres de la Commission sous-régional des Pêches de 1993, (Convention CMA), s'est tenu du 06 au 07 avril 2010, à l'hôtel Novotel, à Conakry, en République de Guinée. Cet atelier présidé par Son Excellence Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, le Colonel Mamadou Korka DIALLO, est le dernier des 7 ateliers nationaux tenus par la CSRP dans chacun de ses pays membres, suite à l'atelier sous régional d'avril 2009 sur le processus de révision de la Convention CMA. Le but de ces ateliers nationaux était de faire valider au niveau national les recommandations formulées par l'atelier régional, et de clarifier certains points sur lesquels les délégations des Etats membres de la CSRP n'avaient pu se prononcer. Une cinquantaine de participants représentant l'Administration des pêches, du transport maritime, l'environnement, la société civile, les professionnels de la pêche, les parlementaires et les médias, ont pris part à la réflexion, en vue de présenter leurs propositions dans la perspective de la réactualisation de la Convention CMA en Afrique de l'Ouest.

### Réunion du Groupe de Travail *Stop Illegal Fishing* (SIF) du NEPAD



Dr Hamady Diop Chef de Département Recherche et Systèmes d'Information, s'est rendu à Gaborone (Botswana) le 11 et 12 mars dernier sur invitation du Groupe de Travail *Stop Illegal Fishing* (SIF) du NEPAD (**NE**w Partnership for **A**frican **D**evelopment) International Partnership for African Fisheries Program. Ont participé à la réunion plus de 30 experts en provenance de 18 pays.

Les discussions lors de cette réunion ont porté sur cinq thématiques à savoir : la création des connaissances du secteur, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour éradiquer les pêches INN, la sensibilisation des acteurs pour le changement des attitudes dans la lutte contre les pêches INN, le développement des mécanismes pour la coopération contre la pêche INN et le développement d'une stratégie pour une voie africaine dans les instances internationales. Plusieurs recommandations par thématique ont été faites aux programmes SIF et au NEPAD. Parmi les plus importantes on peut retenir: comment le programme SIF peut soutenir la CSRP dans la célébration de son 25ème anniversaire sous le thème pêche INN et comment impliquer la CSRP dans le projet SIF de partenariat numéro portant sur la cohérence des politiques régionales dans la lutte contre les pêches INN.

### Réunion du comité de Pilotage Elargi du Programme Indicatif Régional

Le Secrétaire Permanent, M. KANE Ciré Amadou a pris part à la troisième réunion du comité de Pilotage Elargi du Programme Indicatif Régional qui s'est tenue du 19 au 21 avril 2010 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette rencontre est prévue dans les dispositions technique et administratives des conventions de financement des projets Mécanisme de coordination et Suivi du Programme Indicatif Régional (PIR) 9ème FED. Des Représentants des Commissions de l'UEMOA, de la CEDEAO, des Délégations de l'Union Européenne, ainsi que les représentants des organisations sous-régionales ont pris part à cette rencontre.

## FAITES CONNAISSANCE AVEC ....

### Le Département Harmonisation des Politiques et des Législations

*Dans le cadre de la restructuration de son Secrétariat Permanent, la CSRP a mis en place un nouvel organigramme comportant trois Départements et deux Services techniques. Le Département Harmonisation des Politiques et des Législations est chargé de faire de la CSRP une référence internationale en matière d'harmonisation des politiques et des législations en matière de pêches. Il est également chargé d'appuyer le Secrétaire Permanent dans sa politique d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies et législations en matière d'aménagement et de gestion des pêcheries, d'accords de pêche et de protection des écosystèmes. Le Département est dirigé par Madame Dièna Bèye TRAORE*

---

### AGENDA....

- **10 au 12 mai 2010**, mission à Saint-Louis pour une enquête sur les poissons-scies
- **12 au 13 mai 2010**, atelier sous-régional sur l'intégration des systèmes VMS dans l'ensemble du MCS à Conakry,
- **17 au 19 mai 2010**, mission d'évaluation de l'impact des fours de braisage de petits pélagiques fournis par le PSRA-Requins aux transformatrices de Requins au Sénégal.
- **19 au 22 mai** Renaud Bailleux co-organisera et participera à l'atelier d'information et de sensibilisation du réseau régional des parlementaires et élus locaux sur les thématiques pêche, hydrocarbures et mangrove organisé en collaboration avec l'UICN et le WWF, à Dakar.
- **1er au 4 juin 2010**, le Secrétaire Permanent, KANE Ciré Amadou prendra part à la 4ème session du Comité Consultatif Régional du Fond d'Investissement du Partenariat Stratégique pour les Pêches (SPFIF), prévue en Namibie.
- 6 au 12 juin 2010**, l'équipe du projet PSRA-Requins sera en Australie pour participer au Congrès Shark International et présenter l'état d'avancement du projet..
- **7 au 14 juin**, Monsieur Bailleux sera en mission en Guinée Bissau pour soutenir les travaux de recherche d'un chercheur de l'INDP dans le cadre de la composante du projet sur la migration des pêcheurs artisans dans le pays.
- **13 au 17 juin 2010**, réunion Amphore au Sénégal. Y prendront part pour le compte de CSRP, Messieurs Philippe TOUS et Hamady DIOP.
- **Mi juin 2010**, réunion des Partenaires Techniques et Financiers de la CSRP (date à préciser ultérieurement)..

### Forum du PRCM (28 -30 juin)

La 5<sup>ème</sup> édition du forum du PRCM se tiendra à Nouakchott du 28 au 30 juin sous le thème : « la biodiversité, notre sécurité dans un monde en changement ». Plus de 150 participants représentant diverses organisations de défense de l'environnement et la société civile y prendront part. Le Programme régional pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) entend renforcer le potentiel de partenariat et de mobilisation de ses acteurs (Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Mauritanie, Sierra-Léone, Sénégal) et partenaires face aux graves menaces qui affectent le littoral ouest-africain. Le forum de Nouakchott abordera entre autres sujets: la: protection de la biodiversité, gestion des aires marines protégées (AMP), gestion des ressources halieutiques et impacts de la pêche sur les économies ouest-africaines, changement climatique, dynamique littorale et risques associés, citoyenneté et biodiversité, etc. Toutes ces thématiques seront illustrées à travers une exposition de supports de communication produits par différentes institutions parties prenantes au forum.